

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DE LA CISSE ET DE SES AFFLUENTS****Date de convocation :**

Le 10 mars 2025

Nombre de délégués :

En service : 30
Présents : 16
Votants : 17

N°2-CS18032025

Objet : Compte administratif 2024**Avis : favorable à l'unanimité**

L'an deux mille vingt cinq

Le mardi dix-huit mars à dix-huit heures trente,

Le Conseil Syndical s'est réuni à Herbault, sous la présidence de M. Jean-Louis SLOVAK

Etaient présentes : Mesdames Marie-Claire GRUGIER-CREQUINE, Marinette DUVOUX, Messieurs Henri BURNHAM, Philippe DARIDAN, Jean-Marc LABBE, François OURY (pouvoir de M. BOUVET), Didier MOELO, Pascal CONZETT, Bertrand LANOISELEE, Jean-Michel LENA, Daniel BORDIER, Jean-Luc DUMOULIN, Alban LIWOUNGKI, Marc GAULANDEAU, Gérard SERER, Christian ROCHE

Participaient également à la réunion sans prendre part au vote : Mesdames Héloïse GORNARD et Christelle TOUZET et Monsieur Valentin BAHE

Etaient excusés : Mesdames Catherine LHERITIER, Renée COMMUNAL, Béatrice VERWAERDE, Messieurs Jérôme HUARD, Jean COLY, Daniel CHEVALIER, Dimitri MULTEAU, Didier THEVENOT, Christian PALCOWSKI, Lucien SENECHAUD, Philippe DENIAU, Marc BOUVET, Gérard LECLERCQ, Lionel RANVAL

Est nommé secrétaire de séance Monsieur Gérard SERER

Compte administratif 2024

Sous la présidence de M. Gérard SERER, sont présentés les éléments formant le compte administratif, établissant également la situation des restes à réaliser et à recouvrer,

Vu le budget primitif 2024 du Syndicat Mixte du Bassin de la Cisse et de ses Affluents ;

Considérant l'ensemble des éléments relatifs aux dépenses et aux recettes exécutées sur l'exercice 2024 et en conformité avec le compte de gestion établi par le trésorier du Service de Gestion Comptable de Romorantin-Lanthenay.

Le Compte administratif 2024 du Syndicat Mixte du Bassin de la Cisse s'établit de la manière suivante (cf CA 2024 détaillé en annexe) :

	RÉSULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT: 2022	PART AFFECTÉE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2023 (titre effectué au compte 1068 en 2023)	RESULTAT DE L'EXERCICE 2023	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2023	RESTES A REALISER	SOLDE DES RESTES A REALISER 2023	RESULTAT NET CUMULE DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2023
INVESTISSEMENT	-4 332,35 €		-10 929,79 €	-15 262,14 €		0,00 €	-15 262,14 €
FONCTIONNEMENT	167 684,02 €	4 332,35 €	195 955,02 €	359 306,69 €			359 306,69 €
TOTAL	163 351,67 €	4 332,35 €	185 025,23 €	344 044,55 €	0,00 €	0,00 €	344 044,55 €

Sur proposition de M. Gérard SERER, le Conseil Syndical à l'unanimité :

✓ **Adopte** le compte administratif, s'établissant à :

- Un résultat courant positif de 195 955,02 € en section de fonctionnement
- Un résultat courant négatif de 10 929,79 € en section d'investissement
- Un résultat cumulé positif de 359 306,69 € en section de fonctionnement
- Un résultat cumulé négatif de 15 262,14 € en section d'investissement
-

Le Président,
Jean-Louis SLOVAK